

DOSSIER

MERICOURT

notre

ville

www.mairie-mericourt.fr

N° Vert 08000 62680

**RETRAITES :
20 ANS DE
MENSONGES
POUR VOLER
LES SALAIRES**



C'est la rentrée...

**... LES GRANDS PROJETS,
LES TRAVAUX,
LES ACTIONS FUTURES...
MAIS AUSSI
UN RETOUR SUR
LES DERNIERES
ACTIVITES...**

ÇA BOUGE !



Magazine
d'Informations
Municipales
OCTOBRE 2010

**MAGAZINE
MÉRICOURT
NOTRE VILLE
OCTOBRE 2010**

Directeur de la publication :
Bernard BAUDE, Maire
Rédaction-Photos
et Conception graphique :
Service Communication

Retrouvez le Magazine
«Méricourt Notre Ville»
sur le site Internet
de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr

INFO LÉGALE

AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 3 Octobre 2007,
le Conseil Municipal a prescrit
le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Dans ce cadre, un dossier de présentation
et un registre destiné à recevoir les observa-
tions sont mis à la disposition du public
aux heures habituelles d'ouverture du public
en Mairie à l'étage porte n°5

INSEE COMMUNIQUÉ

ENQUÊTE SANTÉ ET ITINÉRAIRE PROFESSIONNEL

L'INSEE effectue, entre le 4 Octobre et le 22 Décembre 2010,
une enquête sur les relations entre santé et vie profession-
nelle. L'objectif est de mieux connaître les relations entre l'iti-
néraire professionnel (c'est à dire les périodes d'emplois, de
chômage ou d'inactivité ainsi que l'évolution des conditions
de travail) et l'évolution de la santé au cours du temps.
Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées.
Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra
contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte
officielle l'accréditant.
Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui
réserverez.

AU SOMMAIRE

- P.4/6 :
Avec nos Elus
- P.7 :
Citoyenneté
- P.8/9 :
Action sociale
- P.10/11 :
Sport
- P.12/13 :
Intercommunalité
- P.14 :
Environnement
- P.15/18 :
Vie Associative
- P.19/22 :
Dossier
- P.23 :
Education
- P.24/25 :
Enfance, Jeunesse
- P.26/27
Education Populaire
- P.28 :
Seniors
- P.29/30 :
Vu dans la presse
- P.31/33 :
Culture
- P.34 :
Tribune Libre
- P.35/38 :
Travaux
- P.39 :
Portrait

LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À



ETERNELLEMENT VOTRE

Nettoyage, entretien, fleurissement de vos pierres tombales
Accompagnement sur les lieux de recueillement Méricourt et envi-
rons (20km) - (intervention ponctuelles ou par contrat)
M. et Mme Deveaux 52, rue Ledru Rollin - 62680 Méricourt
06 62 86 25 72



STOP POUSSIÈRES

Agréé service à la personne
CESU accepté - Devis gratuit - Crédit ou réduction impôt
Entretien maison, repassage, repas, courses, garde enfants + 3 ans
Promenades animaux
Mme Continolo 5, rue Gutemberg - 62680 Méricourt
06 69 79 20 40 / 03 21 42 51 88



**MENUISERIE BOIS/PVC
PLÂTRERIE**

Pascal Kolodzynski
Auto-entrepreneur
47, rue Ledru Rollin - 62680 Méricourt
06 15 50 63 12



CANI-LOOK

Toiletage pour chiens
Ouvert du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 (fermé le lundi)
Après-midi sur rendez-vous
Cani-Look se rapproche des Etablissements Dehay Martial
65 bis, rue du 1er Mai - 62680 Méricourt
03 21 74 15 75

**LA MAIRIE À
VOTRE SERVICE**

MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9 62680 MERICOURT
Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

[http : // www.mairie-mericourt.fr](http://www.mairie-mericourt.fr) - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr
Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00
Ouverture exceptionnelle tous les mardis jusque 19H00

Un problème à signaler ? Une suggestion à faire ? Une question à poser ?
LE NUMERO VERT DE LA MAIRIE EST A VOTRE ECOUTE

N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

«On n'arrive à la justice que sur
l'aile infatigable de l'espérance.»

Chateaubriant

Parlons encore plus haut

Jean Jaurès écrivait : «C'est chose terrible que d'avoir contre soi la vérité.» Le fondateur de L'Humanité ne songeait certes pas à Nicolas Sarkozy en écrivant cela. Pourtant, le président de la République peut sans aucun doute prendre pour lui la sentence de Jaurès.

Oui, les Méricourtois, venus d'horizons divers, qui ont gonflé les rangs des manifestants ces derniers jours ont pu le constater. Nous sommes nombreux à exiger plus de justice, plus de solidarité. Et nous savons, comme le montre un récent sondage, que 68 % des Français apporte leur soutien ou leur sympathie aux mouvements contre la réforme des retraites.

L'opération de propagande gouvernementale, et du Medef, n'y change rien. Ils vont tenter de convaincre que lutter ne sert plus à rien, que la partie est jouée. Jaurès n'écrivait-il pas aussi que «Les capitalistes ont organisé

contre les grévistes le mensonge quotidien comme on organise une industrie.» ? Mais le précédent du CPE, adopté pourtant par le Parlement, et finalement recalé par la rue, apporte la démonstration que le meilleur est toujours possible !

Cette volonté, toujours renouvelée, de défendre nos valeurs, et de revendiquer le meilleur pour nous et nos enfants, on la connaît bien dans les rues de Méricourt. C'est cette volonté-là qui a construit notre Ville. Alors, continuons ensemble. Parlons encore plus haut afin d'exiger de l'État les moyens de nos ambitions méricourtoises. Et parlons toujours plus haut afin de faire valoir nos envies, et nos besoins, de logements de qualité, d'espaces d'échanges associatifs, culturels, sportifs...

Bernard BAUDE
Maire de Méricourt



MÉRICOURT-LEZ-LILLE

Avec NOS ÉLUS

LA RÉFORME NE PASSE PAS

Le 7 septembre, puis le 23, puis le 2 et 12 octobre... La mobilisation méricourtoise ne faiblit pas. Que ce soit à Lille, Arras ou Lens les différentes manifestations ont vu les Elus de notre Ville aux côtés de tous ceux, et ils sont nombreux, qui refusent une réforme des retraites brisant les solidarités. Le mot d'ordre général est que 60 ans, c'est possible à condition, entre autres, que l'immense fortune réservée à la spéculation financière soit également taxée au même titre que le travail salarié.

Pénibilité, égalité entre hommes et femmes, sont aussi au cœur de la lutte. C'est une question essentielle de civilisation. On ne se tue pas à essayer de gagner sa vie. Avec cette affirmation vue et entendue régulièrement dans la rue lors des



manifestations, il est aussi crié que l'espérance de vie qui s'allonge est une chance et un progrès heureux, non pas un « boulet » que les jeunes générations devraient traîner.

Quant aux chiffres, si l'on sait que nous pouvons leur faire dire tout et son contraire, il est forcément utile de préciser que si le rapport entre le nombre de cotisants et celui des retraités a évolué, avec moins de cotisants pour un retraité, la production de richesse par un salarié a été multipliée par 4 depuis le début de notre

système actuel de retraites par répartition.

Et comme l'affiche la banderole sur le fronton de notre Mairie, le «travailler plus», cher à Nicolas Sarkozy, a largement été ridiculisé par les chiffres du chômage et de la détresse sociale émanant de sa politique tournée uniquement vers ses amis de la finance et les grosses fortunes. Le « travaillons tous ! » prend alors tout son sens. La retraite à 60 ans, et du travail pour les plus jeunes...



Libération de la Région : A conjuguer aussi au présent



Il faut se souvenir de cet été 45. Et Rose-Marie JULLIARD, Adjointe à la Culture, n'a pas manqué de rappeler à l'assistance cette période durant laquelle la vie a repris les couleurs de la liberté après d'Occupation allemande et son lot de souffrances. Mais entretenir notre devoir de mémoire, c'est encore laisser en

héritage un monde de paix et de fraternité pour demain. Libres, nous le sommes aujourd'hui. Mais le sommes-nous également avec nos consciences ? Certes, il faut comparer le comparable, et le gouvernement actuel de MM. Sarkozy-Fillon-Besson-Hortefeux, ce n'est pas (encore ?) Vichy. Mais le discours soi-disant « sécuritaire », et qui consiste essentiellement à stigmatiser des populations entières parmi les plus faibles des ressortissants européens, laisse aux républicains sincères des relents nauséeux. En commémorant la Libération de notre région, Rose-Marie JULLIARD a voulu aussi dire que l'amitié entre les peuples demandait encore un sacré effort citoyen.

Des coureurs solidaires

Un accueil chaleureux a été réservé sur la Place Jean Jaurès, devant les portes de la Mairie, aux sportifs amenés par Salah Kaci dans une course à la générosité au profit du Secours populaire d'Annay, victime d'un acte de vandalisme cet été. Plusieurs Elus du Conseil Municipal, le Maire Bernard BAUDE en tête, sont venus apporter leur soutien à l'équipe lors de leur halte méricourtoise. Après une petite collation pour se redonner des forces, les coureurs solidaires ont repris leur route vers le supermarché local où les attendaient les nombreux dons provoqués par leur courage, et leur grand cœur.



Le futur tramway

On en parle depuis quelques temps et le projet s'étoffe lentement mais sûrement. On connaît déjà les deux liaisons prévues, soit l'axe Liévin - Noyelles-Godault d'une part, et l'axe Beuvry-Béthune-Bruay-Houdain. Beaucoup de questions sur ce dossier important, et qui aura un impact certain sur l'avenir de l'ex Bassin minier, sont toutefois encore en attente de réponses. L'intégration, par exemple, de ce mode de transport qui a fait ses preuves, dans notre paysage urbain nécessitera une concertation la plus large possible. Les retombées économiques, comme la déserte des centres-villes, là où sont implantés les commerces de proximité, doivent être pris en compte afin de ne pas favoriser uniquement les grandes surfaces commerciales.



Lors du Conseil municipal, le 14 septembre dernier, les Elus méricourtois ont considéré avec attention les objectifs précis et les modalités d'une prochaine «concertation préalable à la réalisation du tronçon de la ligne» les liaisons rapides pour Méricourt pour rejoindre cette même ligne.

Le tramway se veut un outil performant, offrant une alternative de qualité au tout automobile, dans l'esprit environnemental que nous ne pouvons plus ignorer. Avec des coûts raisonnés, cet « outil » peut désenclaver certains quartiers, et ainsi, connecter les différentes agglomérations de manière pratique et réaliste. L'ensemble des habitants, mais aussi les associations locales, doivent pouvoir s'exprimer sur ce projet. Plusieurs réunions publiques doivent exister dans un futur très proche, ainsi que la mise à disposition d'un registre des observations de tous ceux qui s'intéressent à ce tramway. Notre magazine municipal en reparlera prochainement, puisque notre Ville compte bien s'impliquer énergiquement afin d'obtenir le tracé le plus cohérent possible pour les Méricourtois.

États généraux pour la défense des territoires : **LE DÉPARTEMENT SE REBIFFE !**

La lutte continue au plus au niveau de notre Département. Et pour cause ! Le gouvernement de M. Sarkozy fait toujours la sourde oreille. Passer à la vitesse supérieure afin de contrer la casse programmée de la démocratie locale est devenu pour M. DUPILET, la Fédération départementale des Élus Socialistes et Républicains (FDES) et l'Association Départementale des Élus Communistes et Républicains (ADECR) un enjeu majeur pour les prochains mois. La déclaration commune de luttes s'est formalisée le 18 septembre dernier, au Parc départemental d'Olhain, où étaient conviées toutes les forces vives du 62 (Méfie t'eu !), les Élus bien sûr, mais aussi, et c'est heureux, les bénévoles d'associations et les militants syndicaux.

Ni les plus de 15 000 pétitions départementales envoyées par le président du Conseil général du Pas-de-Calais, Dominique DUPILET, ni le rassemblement de 150 Élus communistes et républicains à Arras, n'auront eu raison, pour l'instant, de la détermination du président de la République à supprimer sans autre forme de procès, ni de débat, les départements. Avec la suppression de la taxe professionnelle, la baisse des dotations, le report des charges de l'État vers les collectivités territoriales, le RSA par exemple, le Département se retrouve devant des dépenses qu'il a de plus en plus de mal à assumer. Rien que pour le Revenu de solidarité active (RSA), l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et l'Allocation aux adultes handicapés (AAH), ces aides sociales versées directement par le Département, l'État n'a toujours pas compensé les dépenses déjà ef-



fectuées, et qui s'élève à ce jour à plus de 900 millions d'euros ! *«Imaginez ce que nous pourrions faire avec cette somme, et quand on sait qu'un collège neuf (les départements ont la charge des collèges, NDLR), coûte 14 millions !», s'insurgera M. DUPILET.*

Ensemble, avec les forces vives

«L'heure n'est plus aux discussions dans les ministères, discussions que j'ai régulièrement à Paris, où l'on me donne raison, mais où les belles paroles ne sont jamais suivies d'effet !», continuera le président du Conseil général. Et d'appeler à une véritable «révolution».

Le temps presse, en effet, et pas seu-

lement pour les aides sociales. Car les dépenses incompressibles en ce domaine paralysent toutes les autres actions du Département. En première ligne, les associations. Comment continuer à leur verser les subventions, conditions de vie ou de mort pour ce riche tissu nécessaire au quotidien à notre vie culturelle, sportive, caritative... ?

C'est en outre pour cette raison, afin de bien mettre chacun en face des périls qui pèsent sur notre vie locale, que Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, a voulu inviter les différentes associations de notre Ville. Des présidents d'association ont donc fait le déplacement à Olhain avec les Élus du Conseil municipal. Toutes et tous en sont revenus avec l'envie d'expliquer à l'ensemble des Méricourtois qu'il y a péril en la demeure... et, sans doute, de s'engager plus avant dans la défense de notre Département qui a plus besoin d'un vigoureux soutien national plutôt que le mépris affiché par ce gouvernement.



EHPAD :

Quelles ressources humaines ?

Rencontre publique avec

L'AHNAC

Les travaux de L'EHPAD (Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes) ont commencé cet été par la réalisation de la plateforme de l'EHPAD et la voie d'accès.

Le projet suit le calendrier établi pour une ouverture de l'établissement à la fin du premier semestre 2012.



L'AHNAC, porteur du projet, a en charge à la fois la construction de l'établissement et le recrutement du personnel.

Nous avons récemment rencontré les services de la direction des ressources humaines. L'AHNAC confirme qu'un personnel qualifié est nécessaire à l'encadrement des personnes âgées.

Le temps de construction de l'EHPAD est un temps qui peut encore être mis à profit pour acquérir les compétences nécessaires à ce type d'établissement.

Ainsi, Monsieur Le Maire, soucieux de l'emploi local, a sollicité l'AHNAC afin qu'une seconde rencontre puisse avoir lieu avec les Méricourtois. Lors de cette réunion seront présentés le projet de l'EHPAD, les perspectives d'emploi, les qualifications demandées... Vous pourrez ainsi poser l'ensemble de vos questions à l'AHNAC.

Rendez-vous le
Mardi 19 Octobre à 18H30
Salle Louise Sueur



Demandeur d'emploi, senior : **une carte de transport gratuite pour vos trajets en bus**

Le SMT (Syndicat Mixte des Transports) gère le réseau de bus TADAO et plus globalement la politique du déplacement des communes des agglomérations de Lens, Liévin, Hénin, Carvin, Béthunes, Bruay et Noeux (115 communes). Les élus ont pris une position volontariste afin de faciliter la mobilité de chacun et des mesures particulières ont ainsi été prises en direction des demandeurs d'emploi et des aînés. La mairie effectue les demandes auprès de TADAO.

● Vous êtes demandeur d'emploi :

Dans le cadre de vos démarches de recherche d'emploi, vous pouvez bénéficier de 10 trajets gratuits par mois pendant 6 mois.

Condition d'accès : Etre inscrit à pôle emploi, avoir un revenu inférieur ou égal au SMIC

Documents à fournir : Une photo récente, une pièce d'identité, la copie de la carte Pôle Emploi, un avis de situation Pôle Emploi récent (- de 3 mois), une copie des contrats aidés, convention de stage...

● Pour les seniors :

Il s'agit d'encourager la mobilité des personnes âgées à faible revenu et contribuer à rompre l'isolement. Vous pouvez bénéficier de 10 trajets par mois pendant 1 an.

Condition d'accès : Avoir entre 65 et 69 ans et être non imposable.

Documents à fournir : Une photo récente, une pièce d'identité, une photocopie du dernier avis de non imposition.

● **Pour les seniors plus :** des trajets illimités pendant 1 an.

Condition d'accès : Avoir 70 ans et plus et être non imposable.

Documents à fournir : Les mêmes que précédemment.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la mairie par le biais du téléphone vert 0 8000 62680 ou vous rendre directement en Mairie au Service Accueil à la Population pour effectuer votre dossier.

L'ACTION SOCIALE,

Au delà des valeurs de solidarité et de fraternité : une nécessité

« On compte entre 4,2 et 8 millions de pauvres en France selon la définition que l'on adopte.

On est considéré pauvre quand son niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté soit 757 euros mensuel pour une personne seule.

Ce sont les jeunes et les aînés qui connaissent les plus fortes hausses du taux de pauvreté ces dernières années.

Cette situation m'inquiète réellement.

L'allongement de la durée de vie est appelé à se poursuivre, les par-

cours de vie sont de plus en plus affectés par les aléas de carrière, l'instabilité des revenus, des périodes de chômage de plus en plus fréquentes, les ressources des personnes vieillissantes ne risquent pas de progresser. Et les jeunes pourront-ils accéder à un emploi, quel avenir leur prépare-t-on ?

C'est une réalité, la récession amorcée en 2008 a surtout pesé sur les jeunes et les aînés et voilà maintenant la réforme des retraites pour alourdir une situation déjà insoutenable !

Une nouvelle catégorie de personnes est également en souffrance depuis quelques années : les travailleurs dit pauvres. Des personnes qui travaillent et qui ne s'en sortent pas. Impossible de tout régler, ils croulent sous les charges de tout ordre, des personnes obligées de solliciter des aides auprès du CCAS ou des associations pour survivre alors qu'elles ont un travail !

La pauvreté, ce n'est pas juste une question de revenus mais aussi de condition de vie. C'est un phénomène multidimensionnel, générateur de souffrance, d'isolement et d'exclusion. Trop souvent, encore, on a une vision restrictive de la pauvreté liée aux privations alimentaires, à une mauvaise qualité de logement... mais c'est aussi ne pas pouvoir se soigner, ne pas avoir accès à l'éducation, la culture, aux loisirs, aux nouvelles technolo-

gies...

Alors, oui, cette rentrée me met en colère, car elle ne présage rien de bon. L'action sociale de la ville sera fortement mise à contribution avec une détresse accrue de nos concitoyens.

Notre ville n'est toutefois pas seule. Nous avons sur notre territoire 4 associations caritatives (le Secours Populaire, le Secours Catholique, la Croix Rouge, les Restos du cœur) très investies qui font un travail remarquable et complémentaire en direction de notre population. Je ne peux que me réjouir de l'excellent partenariat que nous avons ensemble pour panser cette dramatique détresse et essayer

d'aider des femmes, des hommes démunis dans le plus grand respect de chacun. J'adresse un grand merci à tous ses bénévoles qui silencieusement donnent de leurs temps, énergie et gentillesse pour permettre à des familles de vivre tout simplement. Je pense que nous serons souvent amenés à nous voir cette année car les associations caritatives tiennent une place prépondérante et indispensable pour soutenir des familles que notre gouvernement laisse à la dérive.»

Martine GALAMETZ
Adjointe au Maire déléguée à
l'Action Sociale et Solidaire

4 associations caritatives à Méricourt

4 associations caritatives oeuvrent à Méricourt, chacun dans son champ de compétence mais de façon très complémentaires en partenariat étroit avec le CCAS. Ce sont des aides alimentaires, des actions solidaires, humanitaires, culturelles mais aussi de la présence, de l'écoute, de l'accompagnement, des moments de convivialité...

Chacun fonctionne selon ses propres règles, ainsi il est plus judicieux de se rendre directement dans leurs permanences respectives pour obtenir l'ensemble des renseignements utiles. L'accueil est chaleureux dans le respect des individus et la confidentialité.

Le Secours Catholique :

Permanence Accueil (aides diverses : énergie, eau, formation, alimentation...) : tous les mercredis de 14H30 à 16H30 à la salle Louise Sueur. Groupe convivial : le lundi de 14H à 16H30 à la Maison de la Solidarité.

Le Secours Populaire :

Permanence et distribution alimentaire : tous les mercredis de 14H à 17H à la Maison de la Solidarité.

La Croix Rouge :

Permanence et distribution alimentaire : tous les 15 jours le jeudi de 14H à 17H à la Maison de la Solidarité.

Les Restos du Cœur

Inscription courant Novembre les mardis et jeudis de 9H à 11H et de 14H à 16H à la Maison de la Solidarité. Campagne de distribution de début Décembre à fin Mars. Permanence et distribution alimentaire : les mardis de 8H à 12H et de 13H30 à 16H à la Maison de la Solidarité.



FORUM HANDICAP

pour offrir des solutions et sensibiliser le public



Le premier forum «Handicap et autonomie» a ouvert ses portes du 24 au 29 Septembre. Associations et institutions ont informé et sensibiliser le public à toutes les formes de handicap, accessibilité, aménagement, handicap et emploi, perte d'autonomie etc.

Avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) Berthe Warret, la commission municipale Santé, Prévention, Handicap a organisé son premier forum d'aide à l'autonomie et handicap. Un forum qui a permis au public de prendre connaissance des organismes, institutions ou associations qui agissent au quotidien pour l'amélioration de la vie des personnes porteuses d'un handicap ou confrontées



à une perte d'autonomie. C'est parce que les personnes concernées ou leurs familles ne sont pas toujours bien au courant des lois et des structures d'aides que ce forum avait toute son importance et s'ouvrait aussi à un large public car tout le monde peut un jour être concerné par une éventuelle perte d'autonomie pour lui même ou l'un de ses proches. Un autre objectif du salon, c'était de montrer à tous, les difficultés que rencontrent les personnes handicapées dans leur vie quotidienne. Au hasard des stands, des mises en situation permettaient de mieux comprendre et favorisaient une prise de conscience sur les situations de handicap et de perte d'autonomie.



ANDEPHI :

Une nouvelle permanence associative au service de la population



Pascale témoigne d'une histoire troublante qui touche malheureusement de nombreux foyers : l'arrivée d'un enfant handicapé dans une famille, le bouleversement de la cellule familiale, la remise en cause de nombreux projets, les périodes de douleur, de désespoir, de peur, de colère...et la solitude. La solitude, que faire, où aller, vers qui ? Des questions sans réponse, un réel sentiment d'abandon d'une famille entière. Elle n'a pas baissé les bras, puis petit à petit, des contacts, des rencontres qui lui ont permis de se diriger vers des structures adéquates, des professionnels, des femmes, des hommes qui œuvrent pour le bien-être des enfants handicapés. Cet amour, car Noémie n'en manque vraiment pas, elle a été acceptée comme elle est avec ses différences, ses joies, ses sourires..., est devenu pour Pascale, source d'énergie. Une énergie, qu'elle souhaite mettre dorénavant au service des autres. Pascale a emprunté le chemin du bénévolat, elle est déléguée Nord/Pas-de-Calais d'ANDEPHI (Association Nationale de Défense des Personnes Handicapées en Institution).

Elle est à l'écoute des familles d'enfants handicapés ou d'adultes handicapés, elle les accompagne et les oriente dans leurs démarches. Une personne à l'écoute, disponible pour rompre la solitude qui lui a temps pesé. Et c'est tout naturellement qu'elle s'est investie dans les actions municipales liées à la santé et récemment dans l'élaboration du forum «Aide à l'autonomie et handicap».

Pascale HUNET effectue des permanences le 1er jeudi de chaque mois de 14H30 à 15H30 au Centre Social et d'Education Populaire Max-Pol Fouchet (sauf vacances scolaires).



LA FÊTE DU SPORT

toutes catégories confondues

La fête du sport a tenu toutes ses promesses. Comme chaque année, elle a été placée sous le signe de la convivialité. Petits et grands ont découvert différents sports que chacun peut pratiquer au sein des structures de notre commune.



La vingtaine de clubs et le service municipal des sports ont présenté leurs activités et leurs projets au public. Tous ces acteurs du mouvement sportif local ont appuyé leur promotion en offrant aux visiteurs quelques démonstrations visuelles et parfois spectaculaires. L'originalité de ces portes ouvertes reposait aussi sur l'accès au public pour essayer, découvrir et partager au plus près avec les licenciés leurs passions allant du tir à l'arc ou la sarbacane à la musculation, en passant par le VTT, le fitness et bien d'autres encore. En parallèle à cette fête sportive, le public a aussi apprécié le forum handicap et autonomie qui, en association avec les clubs,



a proposé des rencontres sportives mixtes et un concours de pétanque intégrant des personnes handicapées. «C'est une journée positive avec des associations qui ont répondu présentes et je les en remercie» déclarait Guy Derisbourg adjoint aux sports. «L'objectif premier de notre fête, c'est surtout de promouvoir le sport sur notre ville et faire découvrir les asso-



ciations méricourtoises au public. C'est aussi pour montrer que le bénévolat existe. Cette journée permet de mettre à la lumière toutes ces personnes de l'ombre qui travaillent sans relâche pour apporter une certaine vitalité à leur club, et de ce fait, à la vie associative locale».



Les sportifs et bénévoles méritants de la saison 2009/2010



Compétiteurs, dirigeants, bénévoles..., tous ces acteurs méritants de la vie sportive locale ont été mis à l'honneur avant d'être récompensés par la municipalité.

Trempés mais solidaires, les 150 coureurs des foulées de l'avenir

Les 9e foulées de l'avenir ont eu lieu sous la pluie, mais cela n'a pas entamé le moral des coureurs et des organisateurs. La solidarité était plus forte.

Le 26 septembre dernier, Guy Derisbourg adjoint aux sports lâchait un peloton d'une centaine de coureurs qui s'élançait sur deux parcours (6,5 et 13,5 km) évalués entre trail et cross. En début de course, une pluie diluvienne s'abattait sur le terriil et les athlètes. Qu'importe. Tous sont allés au bout de leurs efforts car cette course avait une particularité, celle de soutenir la lutte contre la mucoviscidose. Et ils étaient gonflés à bloc, à l'image des deux hommes qui viraient en tête dès le



ajoutait une victoire de plus pour sa 6e participation. «Je reviens toujours avec plaisir pour apporter mon soutien à la lutte contre la mucoviscidose. C'était un bon parcours qui prépare au cross». La solidarité, c'était aussi une affaire de familles. Malgré la pluie, les 7 enfants Detourbe et 2 enfants Lantoine étaient au départ des courses de jeunes. La plus petite, bientôt 3 ans, Augustine Detourbe et tous les autres étaient encouragés par leurs parents et grands-parents. Face à une telle mobilisation, Marcel Humez, président du comité départemental de lutte et de soutien contre la mucoviscidose, avait remercié tous les participants.



premier tour et qui ne furent jamais rejoints. Tout d'abord Samuel Cogez vainqueur du 6,5 km et pour qui, «c'était l'occasion de se faire plaisir. C'était une bonne course pour une bonne cause». De son côté, Alain Loeuillieux, en remportant le 13,5 km,



L'ARRIVÉE DU LOUVRE DANS NOTRE RÉGION :

Un pari audacieux hier, une réalité aujourd'hui.

20 hectares de mémoire, 150 millions d'euros d'investissement, 550 000 visiteurs attendus par an (dont 30% de touristes étrangers) ... des chiffres nous qui font prendre conscience qu'une page de notre histoire est bel et bien en train de s'écrire avec l'arrivée du Louvre dans notre région. En 2012, le musée ouvrira ses portes sur un ancien carreau de mine, tout un symbole ...



Une aventure qui commence en 2004...

Souvenez-vous en 2004, Lens est retenue pour accueillir le Louvre, une chance exceptionnelle qui va changer l'image du bassin minier et redynamiser le territoire. En 2005, l'agence japonaise SANAA est lauréate du concours d'architecture en optant pour une construction de verre et de métal. Puis 2009 marque la concrétisation avec la pose de la première

pierre. En 2012, c'est-à-dire demain, ce fabuleux bâtiment ouvrira ses portes et révélera à de nouveaux publics, des œuvres d'art exceptionnelles.

De véritables enjeux pour notre territoire...

En plus d'être un formidable pari d'aménagement urbain, le Louvre Lens changera le paysage culturel sur l'ensemble du bassin minier. Mais d'autres enjeux se profilent également en termes de transports urbains et inter-urbains, de flux de population, d'animations à mettre en place



pour inciter les touristes à rester sur place, etc. La Culture est bel et bien un des leviers du développement économique: en augmentant l'attractivité du territoire grâce au Louvre, on augmente sa notoriété, on attire donc plus d'entreprises et on crée de l'emploi! Au regard de si importants bouleversements, l'arrivée du Louvre Lens se prépare et s'accompagne.

La création de l'association Euralens pour accompagner l'arrivée du Louvre...

L'association Euralens a été créée en janvier 2009 avec pour objectif de constituer un lieu d'échanges qui doit dresser les perspectives d'actions et de développement autour du musée. Cette association, qui regroupait à l'époque 40 membres, compte aujourd'hui 57 partenaires: collectivités territoriales, intercommunalités, acteurs économiques de l'Artois et de la Région, acteurs du tourisme et de la Culture ... Véritable structure fédératrice de projets, l'association Euralens contribuera à définir un programme d'aménagements d'ensemble cohérent mais aussi de mettre en place des projets architecturaux et environnementaux de qualité.

Pour plus d'informations, rendez-vous à la Maison du Projet ...

Pour tout savoir sur le Louvre Lens, vous pouvez contacter ou vous rendre à la Maison du Projet, lieu d'accueil, d'information et de médiation situé en limite du chantier du futur musée:

Maison du Projet Louvre Lens
rue Georges Bernanos
62 300 LENS

Entrée libre et gratuite du mercredi au dimanche de 11 h à 18h
Tél: 03.21.69.82.00

CHIENS DANGEREUX :

Un permis de détention délivré par le Maire obligatoire depuis le 1er Janvier



Suite à la survenance régulière d'accidents graves causés par les chiens d'attaque ou de défense, la loi a été modifiée. Ainsi, depuis le 1er janvier 2010, les propriétaires de chiens d'attaque (catégorie 1) et de chiens de garde et de défense (catégorie 2) doivent être titulaires d'un permis de détention.

Si vous possédez un chien, vous êtes responsables vis à vis des personnes, accompagnés ou non d'animaux, que vous pouvez croiser. Il vous appartient donc de prendre toutes les mesures adaptées pour l'empêcher d'aller seul sur la voie publique et d'en garder le contrôle. En cas de problème lié aux conditions de garde de votre chien, le Maire ou le Préfet peut ordonner son placement.

Une évaluation comportementale du chien et une attestation d'aptitude du Maître obligatoires :

Le permis de détention est délivré par le Maire, sur présentation d'un certain nombre de pièces notamment une évaluation comportementale du chien (réalisée par un vétérinaire), et une attestation d'aptitude du Maître, obtenue avec un formateur agréé. Celle-ci nécessite une formation portant sur l'éducation et le comportement ca-

nins, ainsi que sur la formation des accidents (liste des formateurs agréés à consulter en Mairie ou sur le site internet de la Préfecture).

Des peines allant de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30000 à 150000 euros d'amende :

La loi du 20 juin 2008 a renforcé les mesures de prévention et de protection des personnes contre les chiens dangereux. Ainsi, l'atteinte involontaire à l'intégrité des personnes ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien sont punis de peines allant de 2 à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000 euros d'amende.

Un dossier de demande de délivrance d'un permis de détention d'un chien catégorisé à retirer en Mairie :

Les propriétaires ou détenteurs de chiens de 1ère ou 2ème catégorie doivent retirer un dossier en Mairie. Le défaut de permis est puni de 3 mois d'emprisonnement et de 3 750 euros d'amende.

Pour tout renseignement contactez le service «Accueil à la Population» au 03.21.69.92.92.



A quoi ressemble un éco-quartier ? Comment y vit-on ?

Une délégation d'élus, d'habitants et d'experts est partie en Hollande pour tenter d'y répondre.

Fin juin, la Mission Bassin Mi-
nier, précieux partenaire dans
notre projet d'éco-quartier, a
organisé un voyage d'étude
en Hollande. Ce pays, souvent
cité comme « cas d'école », a
de l'avance sur la France où les
éco-quartiers commencent
seulement à fleurir.



Au fil des visites, la vingtaine de participants a été confrontée à des constructions, à des modes de déplacement et de vie bien différentes des nôtres. De quoi « chambouler » les esprits et mieux imaginer notre futur éco-quartier.

La délégation a d'abord été marquée par l'esthétisme atypique de l'îlot « boomerang » en bois mais aussi par l'originalité des maisons flottantes. Ensuite, le quartier Kersentuin a intéressé par ses notions de partage et de « bien vivre ensemble » qui y sont prédominantes (amphithéâtre en plein air, machines à laver communes, entretien des espaces partagé...). Mais la question du « communautarisme » a été soulevée puisque les résidents y vivent repliés sur eux-mêmes et n'entretiennent pas de relations avec les quartiers voisins. A Amsterdam, le quartier Bornéo n'a pas été très apprécié. « Carte



blanche » a été donnée aux architectes ce qui donne un résultat urbanistique peu harmonieux, réservé à une population de type « bourgeoise ». Quant au quartier GWL, il a permis de faire prendre conscience à quel point la qualité des aménagements extérieurs était primordiale (cadre verdoyant agréable à vivre).

C'est finalement le quartier Eva Lanxmeer qui a provoqué un « coup de cœur » général. Il s'agit d'un projet transposable à Méricourt car il répond aux mêmes ambitions : projet concerté, mixité d'équipements, respect des milieux naturels, vraie démarche écologique ...

A l'issue de ce voyage, l'apprentissage n'est pas achevé puisque grâce à leur regard nouveau, les participants ont remis à l'atelier d'architecture écologique leurs remarques. Ces dernières viendront enrichir la réflexion globale pour construire collectivement un nouvel art de vivre ensemble à Méricourt.



Vous êtes impliqué (e) dans la vie de votre quartier et vous souhaitez organiser une fête de quartier, des activités sportives ou culturelles ? Vous représentez une association citoyenne porteuse d'un projet visant à développer des échanges entre habitants ?

Le F.P.H. est l'outil qu'il vous faut !

Le F.P.H. c'est quoi ?

Le Fonds de Participation des Habitants (FPH) est un outil de démocratie participative financé par la Ville et le Conseil Régional. Il permet de subventionner de manière souple et rapide des projets portés par les habitants constitués ou non en association. L'enveloppe (20 000 euros par an) est gérée par l'Association pour le Développement de la Citoyenneté à Méricourt (A.D.C.M.).

Le F.P.H. finance quoi ?

Un règlement intérieur, rédigé sous le couvert du Conseil Régional, précise la nature des projets qui peuvent être financés: fêtes de quartiers, sorties familiales, actions d'échanges et de solidarité, formation des habitants ... Les projets doivent toucher en priorité les personnes en difficulté.

A titre d'exemples, cette année ont été subventionnés une sortie familiale à Quend Plage, un spectacle de Noël, un après-midi récréatif pour les enfants de la Croix Rouge, la création d'une exposition avec les plantes pré-



levées sur le site du futur éco-quartier, une sortie pédagogique au musée de la mer, etc.

A noter: la participation annuelle du F.P.H. est limitée à 750 euros pour la première action et 400 euros pour la seconde, dans la limite des crédits disponibles.

Si j'ai un projet je fais quoi ?

Si vous avez un projet, vous devez retirer une fiche action au service Projet de Ville-Territoires en Mairie (cf modèle). Cette dernière doit être complétée et accompagnée d'une note explicative et de devis. Ensuite elle sera examinée par le Comité de Gestion, en votre présence. Si le projet est accepté, un chèque vous est libellé dans les jours qui suivent.

A noter: dates des prochains Comité de Gestion: 18 octobre, 15 novembre et 13 décembre (les fiches actions sont à rendre au moins 8 jours avant).

FICHE PROJET 2010
Demande de Financement F.P.H.
Ville de Méricourt

Cette fiche de projet est à remettre à Sophie MOLLET ou à Cathy NOWAK au Service Projet de Ville-Territoires au moins 10 jours avant la date de la réunion du Comité de Gestion du F.P.H.

Projet déposé le : _____

Présenté par (Nom) : _____

Numéro de téléphone : _____

Intitulé exact à mettre sur le chèque : _____

Non et adresse : _____

Description rapide du projet : _____

Objectif(s) recherché(s) : _____

Personnes concernées : _____

Pourcentage de personnes de la commune : _____

Pourcentage de personnes extérieures : _____

Calendrier de l'action : _____

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Frais d'activités locales		Participation des usagers	
Frais administratifs (uniquement F.P.H.)		Association	
Assurance		Autres financements (précisez)	
Transports, déplacements			
Frais de personnel		F.P.H. :	
Intervenants		• Part Communale	
Divers		• Part Etat/Région	
TOTAL		TOTAL	

Participation demandée au F.P.H. : _____

Avis du Comité de Gestion : FAVORABLE/REFUSÉ

Date : _____

Action(s) déjà financée(s) : _____ Montant total : _____

• Le porteur de projet s'engage à publier lors de la publicité faite à l'occasion de son action qu'il a obtenu des financements F.P.H. (Conseil régional et Commune).
• Le porteur de projet s'engage à effectuer un bilan de son action (fiches bilan, factures), photos et heures de travail effectuées) dans les 10 semaines qui suivent la fin de celle-ci.



Le service Projet de Ville-Territoires se tient à votre disposition pour toute aide ou demande d'information.

Contactez Cathy NOWAK ou Sophie MOLLET:

● Par téléphone au
03.21.69.92.92 (poste 340 ou 341)

● Par mail :
nowak.cathy@mairie-mericourt.fr

Premier challenge inter-associatif réussi pour découvrir le VTT, le tir, le basket

Trois clubs sportifs et le service municipal des sports se sont réunis pour organiser le premier challenge inter-associatif à la rentrée de septembre. Une première réussie qui a reçu le soutien du FPH et qui devrait appeler à une autre édition l'année prochaine.



Neuf équipes de quatre étaient inscrites à ce premier challenge proposé par le Loisir Tir, l'Ultra VTT et le Méricourt Basket Club. Six kilomètres attendaient les sportifs au pied et autour du terriil à parcourir en VTT. Quelques tours de pédales plus loin, les concurrents se rendaient sur le pas de tir pour faire un carton de 4 plombs à la carabine. En dehors de la cible noire, 3 minutes de pénalités s'ajoutaient au temps du participant et donc de son équipe. Pour la dernière épreuve au basket, quatre lancers francs à mettre dans le cercle et même punition, 2 minutes de pénalités par tir raté. Résultat, une matinée passée dans une excellente ambiance pour tous où «l'objectif était avant tout de faire découvrir à chacun nos trois disciplines sportives» soulignaient les présidents des clubs. Une initiative née lors d'une réunion des assises locales avec les responsa-



bles des associations sportives de la ville. Ce premier dimanche de septembre s'est avéré être une date idéale avant la reprise des championnats et autres compétitions. Les trois clubs organisateurs étaient satisfaits et notaient une bonne participation diversifiée rassemblant des jeunes et des adultes formant des équipes mixtes. Tous ont tenu à saluer

l'excellent travail de préparation effectué par les services municipaux.

Une première qui a permis d'associer trois clubs sportifs avec leurs différentes compétences et que les participants ont pu découvrir. Cette sympathique et conviviale initiative sera reconduite en 2011 et s'élargira certainement vers d'autres clubs pour découvrir et essayer leurs activités.





Concours des Jardins Fleuris : 42 passionnés récompensés

Le 1er octobre, Maryse Blaise adjointe à l'environnement proclamait les résultats de la 14e édition du concours des façades, jardins et quartiers fleuris. Sur le thème de la diversité végétale, faune et flore, ils étaient 42 Méricourtois à avoir participé.

L'adjointe, en compagnie d'élus et des membres du jury, a évoqué les efforts de chacun pour embellir la ville, «pour qu'elle soit accueillante et agréable à vivre. Vous le prouvez en fleurissant vos façades et jardins. Et je vous dis bravo à tous pour votre participation talentueuse» terminera Maryse Blaise avant de dévoiler le classement remporté par Jeanine Milcent dans la catégorie Jardin. Une heureuse gagnante qui participe au concours depuis plusieurs années. «Ma passion, c'est les fleurs. Il faudrait qu'il y ait beaucoup plus de gens qui arrangent leurs jardins. Si tout le monde se donnait la peine, c'est



quand même plus gai». La lauréate du concours passe beaucoup de temps pour entretenir ses parterres, enlever les fleurs fanées etc. Chez elle, beaucoup de fleurs vivaces, mais «c'est au coup de cœur et je ne sais pas les noms à part les fleurs traditionnelles. Le mariage des couleurs changent selon les années, une fois c'est dans le rouge, une autre dans le blanc ou le violet». Dans son jardin, on y remarque aussi un vélo et ses paniers fleuris, «pour que les gens se retournent dessus et regardent. Cela représente l'escapade. J'ai aussi glissé quelques animaux, il y en a même sur mon toit. Le thème, c'était bien la faune et la flore». Et pour l'année prochaine, elle a déjà son idée. Mais pas moyen d'en savoir davantage. «Je vous réserve encore des surprises.

C'est mon secret». Ce sera le dernier mot de Jeanine Milcent qui, ont en est sûr, participera à l'édition 2011. Pour les récompenser de leurs efforts pour leur investissement dans l'embellissement de notre ville, les gagnants ont reçu des bons d'achats à retirer chez un partenaire local d'une valeur progressive en fonction du classement.

Les lauréats

Catégorie « spéciale » : 1) Les résidents du béguinage Marcel Cerdan, cité du 3/15.

Catégorie « façade » : 1) Marthe Deguin, 2) Lyliane Maj.

Catégorie « jardin » : 1) Jeanine Milcent, 2) Jean Triquet, 3) Yvette D'Hondt, 4) Henriette Bouthors, 5) Laëtitia Gildwicz

Catégorie « jardin plus » : 1) Paolo Di Pasquale, 2) Claude Vantouroux, 3) André Lemaire, 4) Evelynne Viséur.



«Ensemble les entreprises de Méricourt»

Une association pour réfléchir et surtout mieux se connaître

L'association « Ensemble, les entreprises de Méricourt » œuvre pour permettre aux dirigeants des entreprises adhérentes de se connaître, de se rencontrer et de réfléchir à plusieurs dans l'intérêt de tous et de chacun. Récemment, le groupe s'est de nouveau réuni au sein de l'entreprise des transports Bray.

La conjoncture fait que plus que jamais, les chefs d'entreprises se recentrent sur leurs sociétés, leurs problématiques. «La préoccupation première, c'est bien sur, les entreprises. En revanche, des moments comme ceux qu'apporte notre association, me semblent extrêmement importants» révélait le président de l'association, Jean-Marc Lecubin, lui-même chef d'entreprise.

Vingt et une sociétés sont aujourd'hui regroupées au sein de l'association et



depuis deux années d'existence, «le progrès est considérable. Avant on se croisait. Maintenant on se connaît, on se parle, on échange. Humainement, on commence à se connaître. Professionnellement on ne se connaît pas forcément» déclarait encore le président. Alors, pour parer à cette insuffisance, le collectif a souhaité que chaque mois, une entreprise accueille ses collègues pour présenter ses activités. En septembre, ce sont les transports Bray qui ont ouvert la route de ces nouvelles rencontres entre PME méricourtoises.

Fort de ses 40 ans d'expérience, le transporteur «éco-responsable» Bray

est aujourd'hui, avec sa flotte de 100 poids-lourds, présent sur l'ensemble du Territoire Français ainsi que le Bénélux. En immersion au coeur de la société, les chefs d'entreprises et les élus ont observé les nouvelles techniques modernes et plus écologiques des métiers du transport. Ils ont découvert l'envers du décor ainsi que la réactivité, la flexibilité et la qualité de l'entreprise locale, ses principaux atouts.

En ce mois d'octobre, ce sont les établissements Vasseur et Rovis qui ont ouvert les portes de leurs ateliers à l'association «Ensemble les entreprises».



Vie Associative : Les prochains rendez-vous

Octobre :

- ☛ Vendredi 22 à 18H15 au centre Max-Pol Fouchet : Assemblée générale de l'association «Les amis de Méricourt».
- ☛ Mardi 19 : Généalogie, permanences en Mairie au Service Accueil à la Population de 16H à 19H.
- ☛ Vendredi 29 à 18H15 Salle Daquin au Centre Social et d'Education Populaire Max-Pol Fouchet : Soirée Ciné-Débat autour du film « Water Makes Money » «... Comment les multinationales transforment l'eau en argent. Le contrôle de l'eau est nécessaire et possible...»

Novembre :

- ☛ Samedi 06 : Permanence de l'association «Bien vivre dans sa cité» de 10H à 12H Salle des Cœurs Joyeux rue Paul Asquin (Suite à l'annonce de la restructuration de la cité des Cheminots et à vos interrogations quant au devenir des logements, les membres de l'association sont à votre écoute).
- ☛ Mardi 09 : Généalogie, permanences en Mairie au Service Accueil à la Population de 16H à 19H.
- ☛ Mardi 23 : Généalogie, permanences en Mairie au Service Accueil à la Population de 16H à 19H.

Décembre :

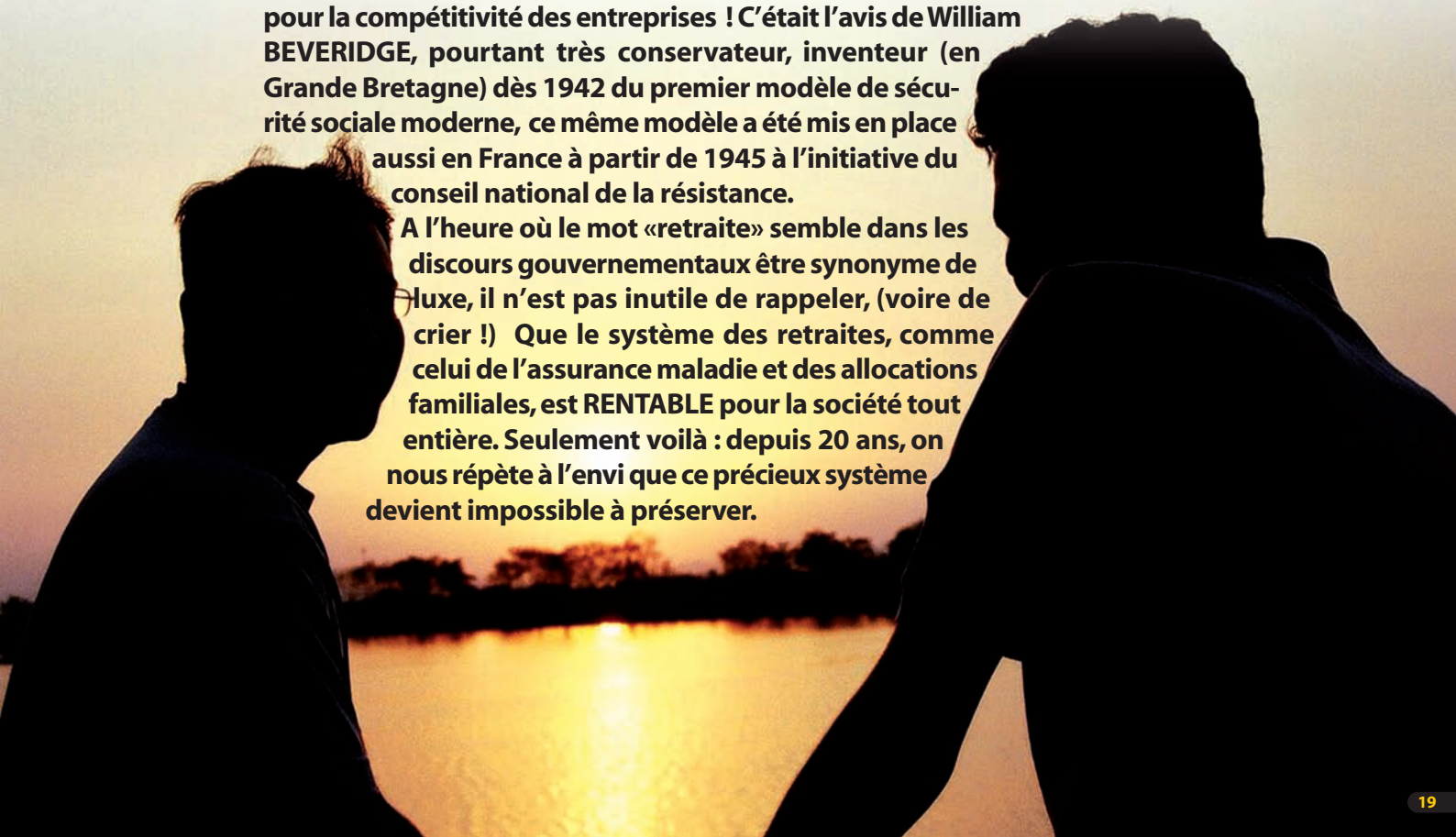
- ☛ Samedi 04 : Permanence de l'association «Bien vivre dans sa cité» de 10H à 12H Salle des Cœurs Joyeux rue Paul Asquin. (Suite à l'annonce de la restructuration de la cité des Cheminots et à vos interrogations quant au devenir des logements, les membres de l'association sont à votre écoute).
- ☛ Mardi 07 : Généalogie, permanences en Mairie au Service Accueil à la Population de 16H à 19H.
- ☛ Mardi 21 : Généalogie, permanences en Mairie au Service Accueil à la Population de 16H à 19H.



RETRAITES : 20 ANS DE MENSONGES POUR VOLER LES SALAIRES

Au risque de surprendre, disons le tout net : Les retraites ? C'est bon pour la compétitivité des entreprises ! C'était l'avis de William BEVERIDGE, pourtant très conservateur, inventeur (en Grande Bretagne) dès 1942 du premier modèle de sécurité sociale moderne, ce même modèle a été mis en place aussi en France à partir de 1945 à l'initiative du conseil national de la résistance.

A l'heure où le mot «retraite» semble dans les discours gouvernementaux être synonyme de luxe, il n'est pas inutile de rappeler, (voire de crier !) Que le système des retraites, comme celui de l'assurance maladie et des allocations familiales, est RENTABLE pour la société tout entière. Seulement voilà : depuis 20 ans, on nous répète à l'envi que ce précieux système devient impossible à préserver.



LE MENSONGE DE LA DEMOGRAPHIE

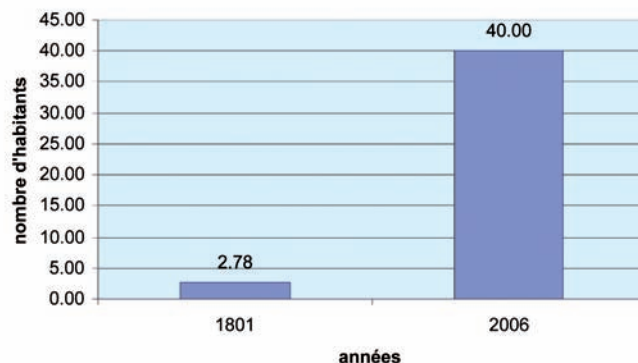
3 RETRAITÉS POUR DEUX ACTIFS : LA CATASTROPHE ?

On nous vaccine le premier mensonge par petites doses depuis près de vingt ans : de trois actifs pour deux retraités en 1990, on passerait à trois retraités pour deux actifs, ce qui rendrait insupportable le maintien du système actuel. «On ne peut discuter la démographie» assènent le premier ministre et le président de la république. Ils mentent. Car s'il est vrai que le nombre d'actifs évolue, il est vrai aussi que chaque actif produit plus. Démonstration.

L'EXEMPLE DE L'AGRICULTURE

En 1801, un seul paysan nourrissait 2,78 habitants. La France compte alors 10 millions cinq cent mille agriculteurs. En 2006, la France compte 1 million et demi de paysans, soit presque neuf fois moins... et notre pays ne souffre pas de la famine ! Pas de miracle dans ce phénomène : la productivité de l'agriculture a augmenté dans des proportions considérables : si un paysan nourrissait 2,78 habitants en 1801 dans notre pays, un seul paysan nourrit aujourd'hui 40 personnes.

RAPPEL : EN FRANCE ON DIT QUE C'EST LE RÉGIME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION : CE SONT LES ACTIFS D'AUJOURD'HUI QUI PAIENT LA RETRAITE DES RETRAITÉS D'AUJOURD'HUI ET NON PAS, COMME DANS CERTAINS PAYS, LE RÉGIME PAR CAPITALISATION, A SAVOIR LES ACTIFS QUI METTENT DE L'ARGENT DE CÔTÉ POUR PAYER LEUR RETRAITE PERSONNELLE DE DEMAIN.



Evolution du nombre d'habitants par paysan en France entre 1801 et aujourd'hui

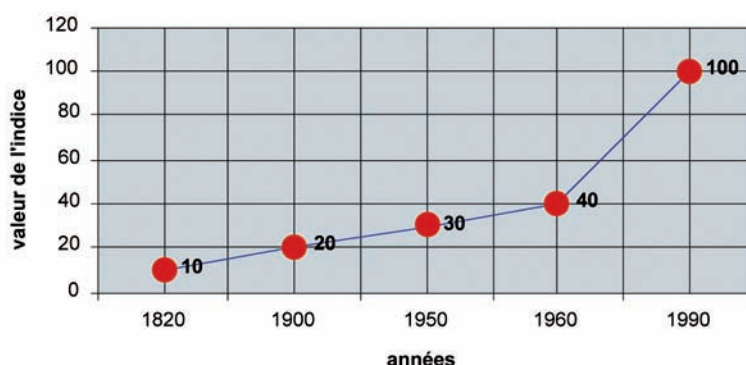
Il y a neuf fois moins de paysans aujourd'hui qu'en 1801, ce n'est pas pour cela que la France souffre de la famine.

10 FOIS MOINS DE TEMPS DE TRAVAIL

Mais peut-être ce calcul n'est-il valable que pour les paysans ? Voyons l'évolution de la productivité en France entre 1820 et 1990 : il a fallu 80 ans pour que celle-ci double (1820-1900) puis à nouveau 60 ans pour qu'elle double encore. Et enfin seulement 40 ans pour qu'elle soit multipliée par 2,5. On a 10 fois moins besoin de temps

de travail en 1990 qu'en 1820 pour produire la même valeur. En 1990, on a besoin de 2 fois et demi moins de temps de travail que pour produire la valeur de 1960. Les économistes ont calculé qu'en 2040, il suffira de deux actifs pour produire ce que trois actifs d'aujourd'hui produisent. On voit donc bien que les possibilités de financer la retraite par répartition ne sont pas liées à la démographie, mais à la façon dont on partage la valeur ajoutée.

évolution de la productivité en France 1820-1990



Les économistes ont calculé qu'en 2040, il suffira de deux actifs pour produire ce que trois actifs d'aujourd'hui produisent.



LA VRAIE QUESTION : QUE FAIT LE GOUVERNEMENT DES GAINS DE PRODUCTIVITES ?

On peut faire plusieurs choix pour partager les gains de productivité, explique Paul Masson sur son site « informer partager créer ».

- Soit on choisit l'intérêt des salariés, et on augmente les salaires ou on diminue le temps de travail.
- Soit on choisit les intérêts du consommateur et on baisse les prix
- Soit on choisit les intérêts des propriétaires des entreprises et on augmente les dividendes aux actionnaires et les rémunérations pharaoniques.

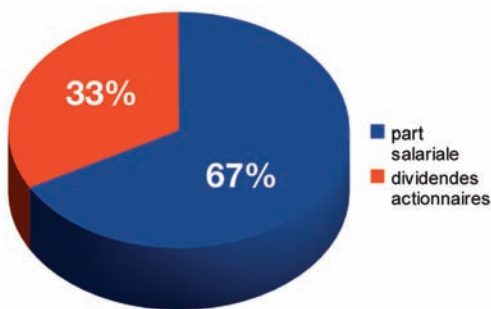
RAPPEL : LA VALEUR AJOUTÉE EST LA DIFFÉRENCE ENTRE LA VALEUR DE CE QUI EST NÉCESSAIRE POUR PRODUIRE (ACHATS, LOCAUX, ENERGIE...) ET LA VALEUR DE CE QUI EST PRODUIT PAR L'ENTREPRISE. CETTE DIFFÉRENCE EST LA VALEUR DU TRAVAIL DES SALARIÉS, ILS SONT LES SEULS À CRÉER DE LA VALEUR.

des richesses au détriment des salariés et au plus grand bénéfice des actionnaires. Cela s'est fait insensiblement, la première des ruptures étant l'instauration d'une politique privilégiant la stabilité de la monnaie, et la suppression de l'indexation des salaires sur les prix.

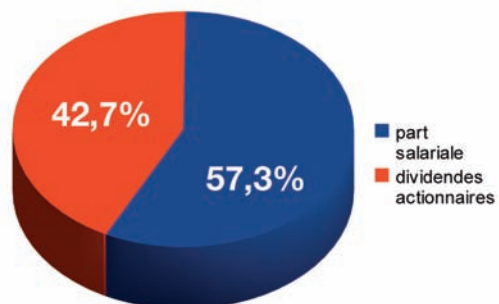
Peu à peu, les dividendes ont pris l'habitude de réclamer une part de plus en plus croissante. Au prix du massacre de l'emploi, des salaires, et des conditions de travail ! C'est aujourd'hui le hold up du siècle : 10 % du PIB équivalent aujourd'hui à 19 milliards d'euros détournés... chaque année !

En France, si on compare à l'année 1982, on a ainsi modifié le partage

Répartition de la valeur ajoutée en France en 1982



Répartition de la valeur ajoutée en France en 2006



En 24 ans; 10% de la valeur créée dans notre pays ont été pris aux salariés par les financiers. Ce qui a permis d'augmenter scandaleusement les rémunérations et les dividendes.

Quelques exemples de salaires annuels 2009

BERNARD ARNAULT, PDG DE LVMH

Total : quatre millions d'euros dont...

Part fixe : 1 679 396 euros

Part variable : 2 200 000 euros

Jetons de présence : 119 695 euros

Ce qui correspond à 300 ans de Smic net et 70% du coût annuel du personnel municipal

CHRISTOPHE VINBACHER, PDG DE SANOFI-AVENTIS (labo pharmaceutique)

Total : trois millions six cent soixante dix mille euros dont...

Part fixe : 1 200 000 euros (+1100%)

Part variable : 2 400 000 euros

Jetons de présence : 0 euros

Avantages en nature : 69 973 euros

Ce qui correspond à 270 ans de Smic net et 63% du coût annuel du personnel municipal

GÉRARD MESTRALLET, PDG DE GAZ DE FRANCE-SUEZ

Total : trois millions trois cent trente mille euros (+32 %) dont...

Part fixe : 1 199 369 euros (+72,9%)

Part variable : 1 935 266 euros (+5,7%)

Jetons de présence : 200 631 euros

Avantages en nature : 3 227 € euros

Ce qui correspond à 250 ans de Smic net et 58% du coût annuel du personnel municipal



LA PROTECTION SOCIALE : C'EST RENTABLE POUR LE PAYS. LES RETRAITES AUSSI.

Rendement de l'investissement social : 100 % au bénéfice de l'économie du pays et de ses entreprises. Bien sûr le MEDEF n'a pas de mots assez durs pour condamner «les charges sociales». Ce discours est cependant à courte vue. Car la sécurité sociale, avec ses quatre branches, maladie, retraites, famille et accidents du travail, injecte chaque année 400 milliards d'euros dans l'économie de notre pays. C'est-à-dire dans ses entreprises. Cotiser n'est pas une charge. Pour le salarié c'est un salaire différé, qui vient l'aider quand il est malade, quand il a des charges de famille, quand il est trop vieux pour travailler, quand il a une maladie professionnelle. Pour l'entreprise c'est donc du chiffre d'affaires qui arrive plus tard. Pas question ici de spéculation, de placements en suisse, d'île paradi-

siaque détenue à l'insu du fisc. Encore moins de crise des subprimes. L'argent de la sécu va à 100 % alimenter l'économie.

Les fondateurs de la sécurité sociale l'avaient bien en tête dès sa fondation. On disait alors que la protection sociale visait à combattre les 5 plaies sociales que sont pauvreté, insalubrité, maladie, ignorance, chômage.

700.000 départs à la retraite décalés de deux ans avec la réforme qu'on voudrait nous imposer, c'est 1.400.000 emplois bloqués pour deux ans.

Plus près de nous, lors de la crise des subprimes de 2008, les économistes ont reconnu que ce qui faisait la particularité de la France en Europe, c'est-à-dire un plus haut niveau de protection sociale qu'ailleurs, avait précisément permis au pays de moins ressentir les effets de la crise.

La réforme des retraites est donc non seulement injuste, elle est aussi nuisible. Moins de pouvoir d'achat, moins d'emplois. 700.000 départs à la retraite décalés de deux ans avec la réforme qu'on voudrait nous imposer, c'est 1.400.000 emplois bloqués pour deux ans. 1.400.000 salariés à bout de souffle pour la plupart, et 1.400.000 jeunes emprisonnés dans le chômage. Le vice président du MEDEF Denis KESSLER s'est fixé pour objectif de détruire tous les acquis du programme social

établi par le conseil national de la résistance, et la retraite est dans le colimateur du syndicat des grands patrons. Aux français de défendre des acquis sociaux historiques, et aussi essentiels pour garantir le développement durable de notre pays.

Pour trouver d'autres informations :

- Un document amusant sur la question des retraites
http://www.dailymotion.com/video/xeeo9h_vive-les-retraites_fun
- Les salaires des patrons des grandes entreprises
<http://www.journaldunet.com/economie/magazine/enquete/les-salaires-des-patrons.shtml>
- Site de Paul Masson
<http://paulmasson.atimbli.net/>



Un nouveau départ pour l'Accompagnement à la scolarité



Depuis le 4 octobre, l'accompagnement à la scolarité reprend son activité pour les élèves des cinq écoles élémentaires. Basé sur les mêmes principes qui ont fait son succès, ce soutien proposé par le Service municipal de l'éducation permet aux enfants de se concentrer sur leurs travaux scolaires, tout en apportant aux parents un lieu de rencontre et d'échange autour de leur rôle éducatif.

Rappelons que papa et maman sont physiquement aux côtés de leurs enfants. Après un moment de détente, de 17 heures à 17 heures 30, et un goûter à se partager, les choses sérieuses démarrent avec la réalisation, tous ensemble, des devoirs. Enfin, et

pour se séparer sur une note plus ludique, les élèves sont invités à des activités moins scolaires mais tout aussi éducatives.

Le rôle des parents est donc essentiel dans le processus qui conjugue l'aide réelle aux devoirs, encadrée par les 15 accompagnants scolaires, et la complicité entre tous les participants. Ce mode de fonctionnement partagé permet de construire un projet tout au long de l'année.

C'est, en principe, les enseignants qui établissent la liste des élèves pouvant bénéficier du dispositif. Cependant, les demandes émanant directement des familles seront examinées attentivement par les directeurs d'école et le Service municipal de l'éducation.



Les bourses régionales, départementales communautaires et municipales

Vous avez, peut-être, la possibilité de percevoir une aide financière pour vos enfants scolarisés au collège, au lycée, ou en 3ème cycle universitaire.

Pour les collégiens, c'est le Département du Pas-de-Calais (Conseil général) qui prend en charge les bourses. La demande est effectuée directement dans l'établissement fréquenté.

Pour les lycéens, l'aide est apportée par le Conseil régional du Nord – Pas-de-Calais. Là encore, le demande sera prise en compte dans l'établissement fréquenté ou auprès du CROUS. Le Conseil régional délivre également les chèquiers-livres sans conditions de ressources, les chèquiers scolarité réservés aux lycéens boursiers, et les chèquiers équipement aux apprentis de 1ère année.

Les étudiants universitaires peuvent obtenir une aide de la Communauté d'agglomération de Lens-Liévin (Communauté Aupole, 21 rue M. Sembat, 62300 Lens).

Enfin, il est bon de rappeler que les Méricourtois poursuivant dans des établissements publics des études non dispensées à Méricourt, excepté les lycéens inscrits au lycée Pablo Picasso d'Avion où l'aide est versée directement à l'établissement, peuvent prétendre à une aide versée par la Ville de Méricourt.



INFO

Cours de Polonais

Ces cours sont dispensés aux enfants, du CE1 à la troisième, chaque mercredi, de 14H à 15H, au Centre culturel Max Pol-Fouchet. Pour s'inscrire (avec la carte Méricourt Activités à 2 euros), merci de se présenter au Centre.



RETOUR SUR L'ÉTÉ...



Les centres de loisirs de cette année ont œuvré d'arrache pied sur les valeurs humaines. Respect, tolérance, goût de l'effort, solidarité, amour, amitié et créativité étaient les maîtres mots de nos petits chérubins. En effet, dès juillet, environ 450 enfants ont créé chars, déguisements, chansons, slam, danses pour défiler dans les rues de notre commune fin juillet et montrer à la population comme il est simple de vivre ensemble en respectant nos valeurs. En août, ce sont 320 enfants qui ont participé à la création

de poèmes sur de grandes tentures, valorisées en fin de centre lors d'un grand spectacle intitulé « le Musée des valeurs humaines ». Ces tentures suivront les enfants dans de grandes manifestations comme le village des droits de l'enfant et rappelleront le bien fondé de ces valeurs au quotidien à la population Méricourtoise. C'est avec leurs têtes bien pleines que les enfants ont pu s'adonner aux joies de la mer, du sport, des activités de détente telles que bowling, piscine, équitation etc...



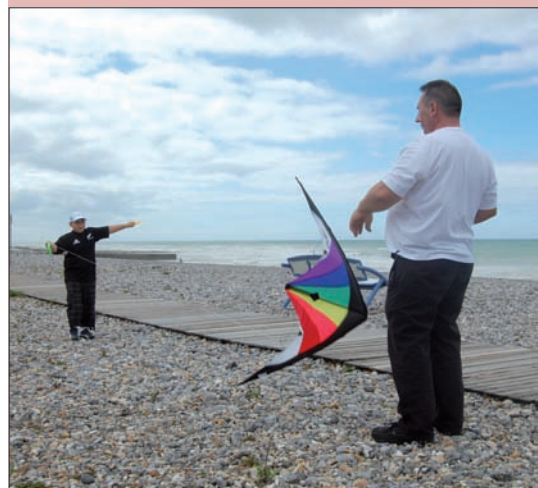


SÉJOUR FAMILIAL



Parce que partir en famille devrait être possible pour tous, 10 familles ont autofinancé leurs vacances avec l'aide des Associations Parents Enfants Famille, les ch'tis du 3/15, Enjeu et le Centre Social et d'Education Populaire. Ils ont organisé loto, vente de cases et repas pour financer leur départ en séjour. Fin août, grâce à ce financement et à la participation de la commune, de la CAF et des Autocars Benoit, ces familles ont eu la joie de séjourner dans un château du côté du Tréport et de

participer chaque jour à des activités de loisirs en famille, au programme : plage, visite du Tréport, Equitation, Visite d'une chèvrerie, Confection de pain, Visite de la Maison de Jules Verne et du zoo d'Amiens, Bowling, Piscine tout ceci entremêlé de soirée organisée par les animateurs dans la joie et la bonne humeur...





«Bavardons Jardin»



Et si nous bavardions de nos jardins ! C'est ce que ce sont dit quelques dizaines de Méricourtois durant cette année 2010.

Alors, experts ou débutants jardiniers, jeunes ou moins jeunes, femmes et hommes, tous nous ont raconté leur jardin.

Certes il y a eu des interviews (Télé-Gohelle et Radio Scarpe Sensée), des photos mais il y a eu surtout des échanges et de grands moments de convivialité.

Au-delà de leur expérience de jardinier, ce sont leurs vies qu'ils nous ont

contées. Que de belles histoires nous avons entendues !

De ces beaux moments de partage est née une exposition «Bavardons jardin» (financée par l'Acisé). Cette exposition vous fera voyager au cœur des jardins et de la vie méricourtoise, via différents supports (photographies, audio et vidéo) et différents thèmes : racines, plaisir, liens...

Du 16 Octobre au 30 Octobre au Foyer Résidence Henri Hotte rue Jules Mouseron.

**Pour tous renseignements :
Centre Social et d'Éducation Populaire
Tél. 03 21 74 65 40**

Bavardons Jardins

LA PATATE D'OR 2010 :

des patates à l'eau ?

Ils étaient fin prêts les jardiniers de «ch'bio gardin» dimanche 26 septembre. Tout était organisé, de nouveaux jeux, de nouvelles activités étaient prévus pour satisfaire les visiteurs, mais voilà, la météo ne fut pas favorable. Les tonnelles, les stands étaient à peine installés devant la maison «Côté Parents» place Jean Jaurès qu'une pluie diluvienne s'est abattue pendant de longues minutes. On appelle ça «une grosse drache» par ici. Rien n'y a fait. Malgré la rapide désertion des puciers, ils ont tenu bon et sont restés pour satisfaire la curiosité des rares visiteurs. Des visiteurs un peu plus nombreux heureusement en fin d'après-midi à la faveur d'éclaircies plus fréquentes. Et c'était quoi la fête de la patate cette année ?



Au programme, les concours de l'année 2009 ont été relancés :

- «La plus longue épluchure». Monsieur Jean-Jacques Lemaire a remporté le 1er prix (son poids en pommes de terre) avec 1 mètre 57.
- «Le bon poids». Madame Hélène El Hanafi et Monsieur Bertrand Guillemant ont fait exactement la même estimation (le sac pesait 13 kg 750), les vainqueurs remporteront également

leur poids en pommes de terre.

De nombreux jeux étaient également à la disposition du public, en plus de la visite du jardin partagé situé derrière le C.C.A.S. : lancer de javelots, pêche «à la patate» miraculeuse, maquillages artistiques réalisés par Vicky, jeux traditionnels...

Et la patate d'or ?

Point d'orgue de cette journée, le concours de recettes à base

de pommes de terre a tenu en haleine non seulement le jury mais également le public, curieux de connaître celle (pas de garçons cette année) qui remporterait le fabuleux trophée.

Et c'est avec une «tartiflette de Mor-teau en croûte» que Madame Laurence Simoncic a séduit les membres du jury sous les applaudissements de tous, elle remporte donc la patate d'or.

Mesdames Josiane Lefebvre et Yvonne Houste gagnent respectivement les patates d'argent et de bronze. Des bons d'achat et des paniers de légumes ont récompensé également toutes les participantes.

Les jardiniers de «ch'bio gardin», malgré la météo, resteront satisfaits de cette édition. Ils tiennent à remercier les établissements Wecxsteen & fils, «A la ferme d'Alexandre» et la boutique «Europe Fleurs».

A l'année prochaine, sous le soleil, on l'espère !



La navette du Jeudi : un service élargi

Dorénavant, la navette est mise à votre disposition gratuitement 2 jeudis par mois

Voilà plus d'une année qu'une navette est mise à disposition des aînés et des personnes à mobilité réduite, gratuitement un jeudi matin par mois sur le même principe que celle du marché. Cette initiative est née des Assises Locales et du constat d'une réelle difficulté de déplacement interne.

Le SMT (Syndicat Mixte des Transports) en élaborant son réseau de déplacement a privilégié l'axe Est-Ouest au détriment de la liaison Nord-Sud. Ainsi toute la partie Nord de la ville est très mal desservie, empêchant l'accès au centre ville, à la mairie, au cimetière, à la poste... La municipalité a donc décidé la mise en place de la navette du jeudi pour combler ce déficit de mobilité et répondre au mieux aux Méricourtois. Ce service rencontre un franc succès. Beaucoup de personnes nous demandent d'augmenter la fréquence de la navette. C'est chose faite ! Désormais la navette sera à disposition des aînés et des personnes à mobilité réduite les 2ème et 4ème jeudis du mois.

Pour toute information complémentaire, appelez par le biais du téléphone vert le 0 8000 62680 (appel gratuit) ou par mail contact@mairie-mericourt.fr.



DEPART toutes les 2mm (3 passages) :

- 9H10 : Eglise Ste Barbe, rue de Dourges
- 9H12 : Arrêt à l'angle des rues Paul Bultot et Pierre Simon
- 9H14 : Abribus Capri, rue Pierre Simon
- 9H16 : Square Collier, rue Pierre Simon
- 9H18 : Abribus, place Germinal
- 9H20 : Abribus «Sulliger», rue Mousseron
- 9H22 : Foyer Résidence Henri Hotte
- 9H24 : Abribus «Le parc», bd Allende
- 9H26 : Abribus Douaumont, bd Allende
- 9H28 : Arrêt devant le centre de secours et d'incendie, av Flöha

- 9H30 : Foyer Paul Asquin
- 9H32 : Abribus «Chemin Vert», av. de France
- 9H34 : Arrêt à l'angle de la rue Briquet et Barbès
- 9H36 : Arrêt au cimetière
- 9H38 : Arrêt Mairie, place Jean Jaurès
- 9H40 : Abribus Cité Guppy

ARRIVEE :

- Place Germinal, Foyer Résidence Henri Hotte
- Centre de Secours et d'Incendie, av de Flöha
- Mairie
- Cimetière

HORAIRES DES RETOURS :

10H - 10H30 - 11H - 11H30

Le Voyage des Aînés : une pause conviviale et festive



Le voyage des aînés 2010 a eu lieu cette année au salon du château de Comines. Près de 200 personnes ont participé à cette belle manifestation. Un lieu d'une grande beauté, des salons chics et conviviaux, un repas de qualité, une animation dynamique et festive ponctué d'un spectacle «Tout feu, tout femme» d'une jeune artiste talentueuse. Tous les ingrédients étaient réunis pour une journée chaleureuse. Rendez-vous maintenant pour la semaine bleue à la mi-octobre (programme des manifestations dans le Méricourt Activité).



Une anecdote vue dans **La Voix du Nord** du 10 septembre pour commencer, et qui pourrait presque prêter à rire si le sujet n'évoquait pas un sujet aussi grave : «Trois Roms, frappés par un arrêté de reconduite à la frontière, ont respecté à la lettre l'ordre du préfet. Ils sont effectivement sortis du territoire national (pour aller en Belgique), **pour y revenir une minute plus tard**, en situation régulière.» Eh oui, les Roms sont bel et bien des ressortissants européens, libres de circuler librement sur LEUR continent ! «C'est absurde, conclura leur avocat, mais ce sont les lois, la politique qu'on leur impose qui sont absurdes.»

Outre que Nicolas Sarkozy et son gouvernement salissent «d'une boue noire les belles valeurs de notre République et les principes constitutionnels» remarquera **le 2 août Patrick Le Hyaric, directeur de L'Humanité**, «ils ont désigné à la vindicte populaire, comme à de sombres époques, un ennemi de l'intérieur : l'étranger (le Rom)», l'éditorialiste continuera : Pas question pour Sarkozy de livrer combat à la pauvreté, au chômage, aux salaires trop bas, à



la précarité, au mal-logement, aux quartiers en difficulté qui génèrent partout de la désespérance sociale. » Il est vrai que notre Président nous refait le coup de la lutte pour la sécurité depuis huit ans, sans que la délinquance et l'insécurité ne reculent ! **Jacques Attali, pour L'EXPRESS** du

4 août ne dit pas autre chose : «Les questions de la sécurité et de la croissance ne sont pas indépendantes. Sans sécurité, il ne peut y avoir de croissance, en tout cas pas de croissance légale. **Et la menace de sanctions n'est jamais dissuasive quand la probabilité de gagner honnêtement sa vie est nulle.**»



Justement, et sans faire d'amalgame douteux entre jeunesse et délinquance, examinons avec **La Voix du Nord du 3 septembre** la situation des jeunes, «premières victimes de la crise.» Le quotidien régional se fait le relais de l'INSEE qui publie ses chiffres sur l'emploi : **«Pour les jeunes entrés dans la vie active, 23,3 % sont au chômage.** Les gouvernements (européens) n'ont pas mis en place de préretraites massives tandis que la crise a frappé les jeunes. Pour l'Etat, c'est une bonne affaire car les préretraités coûtent plus cher qu'un jeune au chômage», commente un économiste dans le même article.

Et **le 31 août**, se sera au tour d'**Aujourd'hui en France** de faire écho à la polémique sur le RSA élargi aux moins de 25 ans : «On sera loin des 160 000 bénéficiaires annoncés par l'Elysée. En cause : des conditions d'attributions trop sévères... Il n'y aura vraisemblablement que quelques dizaines de milliers de bénéficiaires, une goutte d'eau par rapport à l'énorme masse de jeunes qui galèrent : **parmi les 5,5 millions de 18-24 ans que compte la France, plus de 20 % vivent sous le seuil de pauvreté** (910 euros mensuels).»



Si la situation de l'emploi ne s'améliore pas du tout, il en est de même pour notre malheureux pouvoir d'achat avec les augmentations qui nous attendent. Exemple avec le mensuel **Que choisir de septembre** qui titre : «Electricité : scandales en vue.» La revue de défense des consommateurs avance ses arguments : Sur le marché et les tarifs, les pouvoirs publics et le Parlement préparent un mauvais tour aux consommateurs. Car l'idéologie peut coûter cher. Au nom de la concurrence, et dans le seul intérêt des fournisseurs d'énergie, **la facture d'électricité des ménages pourrait bientôt flamber.** L'objet du délit ? La loi NOME (nouvelle organisation du marché de l'électricité)... Le cœur du scandale de la loi en discussion, c'est qu'elle va conduire à transférer l'avantage de la rente nucléaire (l'électricité en France est la moins chère d'Europe parce que notre pays a plus investi que d'autres sur le nucléaire) des consommateurs aux fournisseurs d'énergie.



Dans ce contexte, on notera le titre inquiétant, toujours dans **La Voix du Nord** (du 21 septembre cette fois) : «Le fret SNCF n'a pas encore achevé sa mue, de mauvaises nouvelles à attendre sur le front de l'emploi. » Et de préciser que « plus de 42 postes sur 74 vont disparaître (dans notre région). **Le site le plus lourdement touché devrait être Lens qui n'aura plus d'activité fret.**» Sans commentaire.



Artistes en résidence

pour une saison culturelle placée sous le signe des échanges et du partage

Tout le monde n'a pas forcément cette démarche de se rendre au musée, au théâtre, d'aller voir une exposition, un spectacle... La politique culturelle mise en place par les élus, c'est de faire venir les artistes pour provoquer les rencontres et les échanges avec les habitants. Une idée qui a déjà fait ses preuves et qui donne aujourd'hui accès à la culture pour tous. Explications avec Rose-Marie Julliard, Adjointe au Maire déléguée au Développement de la Vie Culturelle.



● Pourquoi accueillir des artistes en résidence ?

«Tout simplement pour ouvrir la culture à tous et apporter notre soutien à tous ces artistes régionaux et intermittents du spectacle qui ont besoin d'un lieu pour se poser, répéter et monter leurs spectacles. Les résidences permettent qu'un lien se crée entre la population et les artistes avec forcément des échanges et des habitudes qui se construisent. Nous l'avions déjà constaté lorsque la compagnie HVDZ avait pris résidence en 2009 à la cité des cheminots où elle avait donné la parole aux habitants pour raconter leur quotidien et tisser l'histoire du quartier. Il en fut de même cette année avec From et Ziel et la compagnie de L'Embardée qui tenait résidence en mai dernier pour une création théâtre et danse moderne où elle a associé les élèves de l'école municipale de danse et les jeunes de l'atelier Hip Hop. Nous nous chargeons de l'accueil et de l'hébergement des artistes. Un rendu sous diverses formes, spectacles, enregistrement de cd ou autres concrétisera toutes ces rencontres».

● Actuellement, qui est accueilli dans notre ville ?

«La compagnie du Tire-Laine est en résidence pour trois années dans notre ville. C'est un collectif d'artistes et de créations de spectacles populaires de proximité avec une palette artistique en tous genres de l'art plastique à la musique en passant par la danse, les contes, le théâtre, les arts du cirque etc. Le premier volet, au printemps dernier, a permis à une vingtaine de gamins de développer leur esprit créatif en réalisant des sculptures à l'aide de matériaux de récupération et sur les conseils de Jacky Marquet, artiste brocanteur. Aujourd'hui, c'est un volet musical qui s'ouvre pour les élèves et les professeurs de l'école municipale de musique et les associations comme Kapela Wiosna. Avec Nono (Arnaud Van Lancker) et ses musiciens, cette idée d'échanges artistiques prendra toute sa place pour s'articuler entre percussions, musiques tziganes et folklore polonais. Avec la compagnie du Tire-Laine, d'autres projets pourraient éclore autour de la danse, du théâtre, des arts du cirque...».

● D'autres résidences en vue ?

«Aujourd'hui, c'est une demande des artistes. Le centre chorégraphique national Roubaix-Nord/Pas-de-Calais souhaite mettre en place une troisième édition du projet de démocratisation culturelle dans l'ensemble de la région. Et Méricourt va faire partie de



ce beau projet appelé Danse Windows 3. Il donnera naissance, sur l'œuvre de Jean-Sébastien Bach, à deux pièces de danse contemporaine signées par Carolyn Carlson et Yuval Pick, deux grands danseurs et chorégraphes de danse contemporaine. L'objectif de Danse Windows 3 est de dynamiser la diffusion de la danse et de la rendre accessible à des personnes n'ayant jamais vu ou pratiqué la danse contemporaine auparavant. Une dizaine d'habitants sera les ambassadeurs des Méricourtois en se rendant au centre chorégraphique pour découvrir la danse contemporaine et rencontrer les chorégraphes. Le challenge des ambassadeurs sera

ensuite de convaincre leur entourage pour venir voir le spectacle à Méricourt. Ce qui est sympa dans l'histoire, c'est que pour démocratiser cela et dire c'est à la portée de tout le monde, ce sont les artistes qui s'adapteront au lieu et à la salle».

● Justement, quelques années en arrière, les Poly'sons n'étaient-ils pas dans le même style ?

«Tout à fait. Les poly'sons étaient un peu de la même trempe lorsque les artistes allaient à la rencontre des habitants dans les cafés et autres lieux de la commune. Un projet qui pourrait de nouveau émerger dans la vie cul-



turelle méricourtoise et avec un autre concept basé sur deux vendredis par mois en avril, mai et juin. Cela deviendrait les vendredis des Poly'sons pour aller dans des quartiers et pourquoi pas faire un apéritif jazz au beau milieu d'un parking d'une zone industrielle après la semaine de travail par exemple, ou de la musique tzigane au stade. Avec des formations qui ont l'expérience des salles, nous pourrions y proposer en première partie des groupes locaux ou personnes issues d'école de musique ou du tissu associatif de la ville. Alors peut-être rendez-vous au printemps ? Mais avant cela, n'oublions pas les autres programmations comme le Sam'blues

qui, avec plus de 20 ans d'âge, a une particularité de pouvoir accueillir avec l'association Sam'blues festival des artistes qui vont peut être faire deux dates en France dont une à Méricourt. Tiot Loupiot vient de tenir salon pour les tout jeunes, les Enchanteurs vont poursuivre leur route comme les vendredis du conte, les peintres Méricourtois reviennent et pour débiter 2011, le 8 janvier, la Fête à...accueillera une quinzaine d'artistes régionaux pour rendre hommage à Jean Ferrat».

● Pour terminer, un mot sur les autres activités culturelles ?

«L'aventure médiathèque continue. Après la première palissade dévoilée par le collectif d'ambassadeurs de la future médiathèque, le second volet de cette palissade va s'articuler autour de la sculpture, de l'écriture pour créer une palissade tactile et sonore. Dès le 23 octobre, avec l'association La pluie d'oiseaux, Anne Letoré écrivain et Gilles Pirot sculpteur, les habitants et des personnes en situation de handicap s'exprimeront sur le sujet.

Nos écoles municipales de musique et de danse ont repris leurs cours. Pour la première, la musique peut se découvrir à tout âge, de la classe d'éveil dès 5 ans jusqu'au cours d'adulte avec un éventail d'une douzaine d'instruments différents. Pour la seconde, des cours de danse classique, modern'jazz, éveil corporel et danse de société sont proposés chaque semaine.

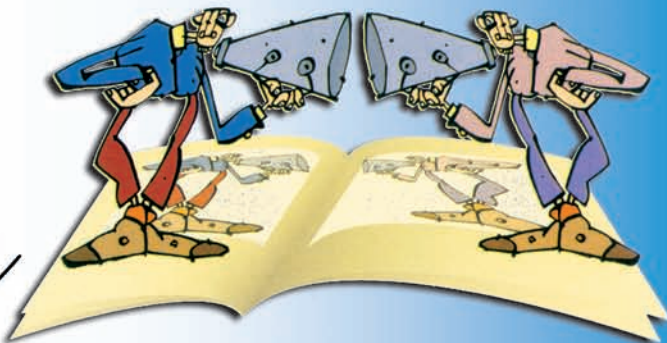
Enfin, les ateliers du centre culturel Max Pol Fouchet proposent de découvrir l'art en s'amusant (Biz'art), de jouer, apprendre et interpréter (théâtre), d'exprimer sa créativité et de découvrir l'univers de la peinture (arts plastiques)».

Les prochaines dates

- ◆ Du Lundi 25 au Vendredi 29 Octobre de 14H à 17H : Stage Doudous (pour parents/enfants à partir de 4 ans, 13 euros goûter compris).
- ◆ Mardi 16 Novembre : «Chocolat» Michel Piquemal avec les collégiens et les scolaires de l'école Pasteur.
- ◆ Samedi 27 Novembre à 20H30 : Sam'Blues Festival (en collaboration avec Droit de Cité et l'association Sam'Blues Festival) avec Bo Weavil (tête d'affiche), Leo's Trio, Pubcrawl (groupe local) et Back to the Roots. Entrée : 10 euros (7 euros pour adhérents du centre, demandeurs d'emploi, étudiants).
- ◆ Samedi 04 Décembre : Concert de l'Harmonie (première partie avec l'harmonie et deuxième partie avec Thomas Leleux, tubiste).

Service Municipal de la Culture
Centre culturel Max Pol Fouchet
rue Jean-Jacques Rousseau
62680 Méricourt
03 21 69 95 00

TRIBUNE *Libre*



Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 28 Mars 2003 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre. Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

NOUS NE LAISSERONS PAS L'AUSTÉRITÉ S'INSTALLER

On connaît désormais les grandes lignes du budget de l'État pour 2011. Notre pays devra réduire son déficit de 100 milliards d'euros. L'austérité s'installe durablement ! Au menu de 2011 donc, 7 milliards de dépenses coupées ; 10 milliards de hausses d'impôts. Mais pas touche au bouclier fiscal !

Comment, pour le gouvernement, mettre en place ce plan d'austérité ? Une des solutions trouvée, c'est, viser les complémentaires santé, le cadeau fiscal fait aux jeunes mariés. D'autre part, le gel pendant 3 ans des dotations budgétaires de l'État aux collectivités locales comme notre Ville de Méricourt, affaiblira encore plus nos ressources et nos possibilités d'action.

Cette dernière attaque contre les collectivités locales est pourtant un contresens qui nuit directement aux habitants. Ainsi, et toujours à titre d'exemple, on apprend que depuis le début de la crise, en 2008, Environ 80 % des Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), ont constaté une augmentation des demandes d'aides. Les nouveaux demandeurs d'aides sont les travailleurs pauvres. Nous avons vu aussi l'ensemble des associations caritatives se faire déborder par l'ampleur des nouveaux venus, que ce soit aux Restos du Cœur, au Secours populaire, au Secours catholique, à la Croix Rouge...

Pourtant, notre volonté municipale reste intacte. Nous ne baisserons pas les bras. Encore un exemple : le logement. Ce n'est pas pour rien que Méricourt est des très rares villes où la population augmente. C'est le fruit d'un long et ancien travail volontariste pour la construction de logements sociaux de qualité. Cette politique continuera. Il nous faudra pourtant se battre encore, pour le logement comme pour le reste, contre ce désengagement manifeste de l'État.

Pour finir, je voudrais revenir une fois de plus sur la Taxe à l'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Est-il nécessaire de rappeler que tous les Élus Communistes et Républicains de Méricourt ont voté contre cette nouvelle taxe ? Certes, le ramassage des ordures a un coût. Mais imposer un taux aussi important à cette taxe met de nombreuses familles dans de nouvelles difficultés, certaines d'entre elles ne pouvant déjà plus subvenir à leurs besoins élémentaires ? On y verra encore un autre exemple de la pression exercée par l'État sur les collectivités locales afin de les asphyxier pour mieux les voir disparaître. À Méricourt, nous refuserons de nous voir rayé de la carte de France.

Olivier LELIEUX

Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste d'Union de l'Opposition Municipale

RAPPEL IMPORTANT

....qui a été écrire dans le dernier «Méricourt Actualités» à propos de la «Taxe poubelle». Je n'ai pu m'empêcher de sourire ironiquement à la vue du texte. «Méricourtoises, Méricourtois» ce n'est pas notre faute, c'est celle des autres, des méchants socialistes qui vont encore nous ponctionner. Ils ont voté contre, c'était la seule solution et heureusement pour notre population. Et nos deux élus socialistes du Conseil Municipal (tiens, avant ils étaient trois ??) qu'en pensent-ils ? Sont-ils d'accord avec la majorité socialiste de la communauté d'agglomération ? Qu'ils le fassent savoir !

La ville a subi la torpeur de la période estivale, calme, oh grand calme, heureusement que la rentrée a rendu l'animation, car bien peu de choses se sont passées durant ces deux mois.

La réforme des retraites a été votée au détriment des salariés. Si les dés sont jetés, le gouvernement pourrait faire un geste sur les carrières longues et surtout la retraite des femmes qui ont cessé leur activité pour élever leurs enfants et qui vont être grugées. C'est bien elles qui redressent le taux démographique dans notre pays et qui fait de la France le premier pays d'Europe en natalité. Bravo et merci à elles. Que le gouvernement y pense !

Le dimanche : journée de la famille, or de plus en plus de magasins ouvrent le dimanche ! Mais, si à long terme, travailler le dimanche devient une habitude, qui ira dans les magasins ?

La ville a fait l'acquisition du terroir, chose que nous avons approuvée lors d'un conseil municipal mais jamais je n'aurais pensé que cela servirait d'un outil de propagande. Cela dégrade le site alors que la Municipalité s'est engagée à fond dans le développement durable.

Enfin, c'est juste ma façon de penser !

Daniel SAUTY

Pour l'Union de l'Opposition Municipale

ENPAD : LE CHANTIER DÉMARRE !



C'est désormais chose faite : le chantier de l'EHPAD a démarré. Dès cet été, les géomètres, les équipes de travaux se sont mis en route. La municipalité a veillé à réunir, dans la première quinzaine de juillet, les habitants du quartier et en tout premier lieu les riverains pour mettre au point avec le bureau technique qui supervise les travaux, les derniers détails pratiques de l'exécution. Il s'agit de réduire au minimum les nuisances et la gêne liées au chantier. Parallèlement, la ville a lancé les travaux de construction d'une nouvelle route d'accès reliant la RD 262 au terrain d'assiette de 36.000 m² du futur établissement de 128 lits. La ville a également lancé le processus d'aide et de formation pour faciliter l'accès des méricourtois aux emplois qui seront créés par l'établissement, dont l'ouverture est prévue en 2012.





MÉDIATHÈQUE : DÉJÀ DE BEAUX VOLUMES

L'équipe des architectes, les entreprises réalisant les travaux, les élus et la future équipe de la médiathèque entourée de son collectif sont formels : le chantier prend tournure et on devine à présent très bien l'atmosphère qui régnera dans le bâtiment. «Avec la pose des vitres, on voit à présent très bien l'effet architectural de grande halle» du bâtiment imaginé par les agences 9.81 et De Alzua, qui mènent le projet. Au coeur du futur éco quartier, lui aussi sur de très bons rails, la médiathèque fait abondamment parler d'elle : *«de la genèse à son aboutissement, ce projet est exemplaire»* se félicite-t-on du côté du Conseil Général. *«Une opération modèle pour les futures médiathèques du Pas-de-Calais»* soulignent les techniciens départementaux en charge du suivi du dossier de subvention.



TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES



Dotations pédagogiques par enfant, fournitures scolaires, aussi bien pour le collège que pour les primaires, bourses, cantines, garderies, accueil périscolaire, ce ne sont pas moins de 1.820.000 euros qui sont dépensés chaque année pour donner aux enfants les meilleures conditions matérielles pour leur éducation. Côté travaux, les écoles ont été l'objet de tous les soins budgétairement possibles cet été : nouvelles fenêtres aux écoles Neveu, Kergonard, Mermoz, travaux de toiture dans cette même école, aménagements divers de locaux... les agents de la ville et les entreprises partenaires peuvent être fiers de leur travail.

LES VOIRIES ENROBÉES DE NEUF



Le programme d'entretien des voiries communales est bien rôdé, et la saison estivale a connu cette année encore les travaux de pose des enrobés minces coulés à froid, qui remplacent à l'aide d'une technique plus respectueuses de l'environnement les anciens gravillonnages. Cette année, ce sont les rues Barbès, Markert, de Verdun et une partie de la rue Joliot Curie qui ont pris un coup de jeune. Les rues du Marquenterre et du Ternois ont quant à elles connu des travaux de grosses réparations. Dernièrement, avec le Conseil Général, les rues Pasteur et des Fusillés ont bénéficié d'un nouvel enrobé.



LOTISSEMENT CAMILLE DESMOULINS : COMMERCIALISATION RÉUSSIE



Il reste encore quelques parcelles à commercialiser, mais l'aménageur partenaire de la ville est satisfait des résultats : 70% des lots ont trouvé acquéreur malgré un climat bancaire et économique peu propice aux projets immobiliers des particuliers. L'opération a pris son rythme de croisière, après avoir surmonté les écueils qui ont marqué ses débuts : une campagne de fouilles archéologiques imposée, et la météo calamiteuse du début 2008. Les premières pendaisons de crémaillères sont déjà en vue. De l'autre côté de la rue, à côté de l'école Mandela, la résidence du même nom esquisse ses assises. Deux immeubles locatifs « Pas-de-Calais Habitat » s'élèvent peu à peu.



«Somos todos da mesma familia»

(«Nous sommes tous de la même famille»)

Attention ! Nous allons parler ici, même brièvement, d'«agroforesterie» ou encore d'«ombrière». Ces termes qui sentent toute leur technicité agricole ne doivent pourtant pas nous effrayer puisqu'ils nous amènent directement au sud du Brésil, à Paraty exactement. Là, c'est une extraordinaire aventure humaine qui nous attend, en compagnie de Pierre BAUSSART, jeune Méricourtois à découvrir d'urgence !

Tout a commencé au lycée agricole de Douai, en septembre 2008. Prenez un professeur d'origine brésilienne, ajoutez une poignée d'étudiants avides de connaissances et, surtout, d'échanges culturels. Vous obtenez alors un chantier de jeunes enthousiastes, prêts à relever les manches pour donner un coup de main aux habitants de Paraty, à 240 kms de Rio. Un coup de main aux agriculteurs locaux, mais pas seulement !

Nous vous l'avions promis, voici donc nos jeunes s'essayer à l'agroforesterie. Pas question pour nos Français d'imposer leur savoir. Au contraire, on observe la manière de faire brésilienne, on échange des idées, on prend les outils et... on travaille afin d'améliorer l'ordinaire d'une population qui ne fait pas partie des plus riches de la planète. Bref, on joue «collectif».

En fin de compte, l'agroforesterie, c'est tout bête. Un grand arbre, comme un palmier, protège un bananier, plus petit, qui protège lui-même un plant de manioc à quelques centimètres du sol. Eh bien, oui : au Brésil on protège les plantations d'un soleil



un peu trop généreux ! D'où cette conception d'ombrières, le contraire d'une serre en somme. Mais, ce n'est pas tout. Le bananier, après récolte, est coupé et laissé sur place afin de servir d'engrais. Le manioc en profite naturellement, mais aussi le jeune palmier qui a eu la bonne idée de s'implanter là. Tour à tour, chaque plant adulte protège le plus petit qui protégera plus tard... La boucle est bouclée... et l'on obtient des rendements améliorés, et sans engrais ni pesticide s'il vous plaît !

Cette coopération agricole est déjà une belle aventure, mais elle ne s'arrête pas là. Très vite, une demande est formulée par les habitants de Paraty. Ils aimeraient disposer d'un centre culturel. Alors, on s'attelle, tous ensemble, à la pose des premières pierres...

On s'en doute, nos 9 Français, à leur retour, en ont encore plein les mirettes. Les liens d'amitiés tissés à tra-

vers l'Océan provoque bien vite la «saudade». Ce terme typiquement brésilien pourrait se traduire, au mieux, par «nostalgie». L'aventure ne pouvait pas s'arrêter là.

Nos «nostalgiques» créent une association. Son siège sera basé à Méricourt, chez son président, Pierre BAUSSART. Elle s'appellera «SAUDADE BRASIL».

Depuis sa création, les adhérents abattent un sacré boulot : recherche d'aides financières (imaginez le prix d'un billet d'avion pour Rio), tenue de réunions d'information, exposition, création d'un reportage vidéo... Le travail ne manque évidemment pas afin de voir repartir une équipe chaque année. De retour au Brésil, on verra bientôt ce centre culturel achevé, et on établira peut-être un nouveau plan d'action avec les agriculteurs. Et puis, surtout, on continuera à vivre ces repas pris en commun, ces notes de guitares partagées, et ces rencontres fabuleuses...

«Et la langue brésilienne ?» Pierre contourne la question : «A Paraty, un homme d'un certain âge nous a beaucoup aidés. Il emploie des mots TRANSPARENTS !» La transparence d'une humanité consciente d'elle-même, sans doute...

L'Association «SAUDADE BRASIL»

Gageons que l'action SAUDADE BRASIL ne passera pas inaperçue à Méricourt. Et espérons que, très vite, se mettent en place des rencontres passionnantes, des expositions ou encore la projection à Méricourt du reportage vidéo consacré à leur coopération. En attendant, un site à ne pas manquer : www.saudade-brasil.fr



Pour les 21 ans des Droits des Enfants
Méricourt s'engage !

La Municipalité vous propose
un Spectacle en Famille

ZAVATTA

Samedi 20 Novembre 2010
Place Jean Jaurès

Cirque Achille Zavatta

Participation demandée : 2 euros
2 séances : 14H30 et 18H00

"Venez nombreux passer
un moment de détente
convivial, inoubliable
en famille !"

Jeudi 18 et **Ven**dredi 19 Novembre 2010

Village des Droits des Enfants

Espace Ladoumègue

Renseignements au Centre Social et d'Education Populaire
Max-Pol Fouchet - rue Jean-Jacques Rousseau
tél. 03 21 74 65 40